

[Back to Book Reviews](#)

[Back to Cercles](#)



***La prononciation de l'anglais contemporain  
dans le monde  
Variation et structure***

Sous la direction d'Inès Brulard, Philip Carr et  
Jacques Durand,  
avec la collaboration de Sylvain Navarro

Toulouse : Presses Universitaires du Midi, 2015  
Broché. 461 pages. ISBN 978-2810703821. 29 €

[Back to  
Book  
Reviews](#)

*Recension de Stephan Wilhelm*  
Université de Bourgogne (Dijon)

[Back to  
Cercles](#)

*La prononciation de l'anglais contemporain dans le monde : variation et structure*, publié aux Presses Universitaires du Midi et dirigé par Inès Brulard, Philip Carr et Jacques Durand, initie le lecteur à la prononciation de l'anglais contemporain dans sa diversité géographique sans pour autant négliger certains des facteurs stylistiques qui président à sa variété. Les auteurs se concentrent sur les systèmes phonologiques des dialectes sans omettre de décrire leurs particularités phonétiques ainsi que les phénomènes d'incidence lexicale qui les caractérisent. Les spécificités syntaxiques et lexicales des variétés étudiées ne sont pas passées sous silence, mais l'ouvrage se concentre avant tout sur les dimensions phonétiques et phonologiques des dialectes

sélectionnés, c'est-à-dire sur la diversité des accents qui leur correspondent.

L'ouvrage fournit en premier lieu les outils nécessaires pour appréhender la variation phonétique et phonologique observée en anglais contemporain et présente les objectifs et les stratégies poursuivis par les anglicistes du projet PAC (Phonologie de l'Anglais Contemporain). Il propose ensuite au lecteur un parcours dans les îles Britanniques, pour le conduire finalement au-delà de leurs confins. Sa structure n'est ainsi pas sans rappeler celle de la trilogie de J.-C. Wells, *Accents of English*. Lorsque cela est nécessaire, les auteurs abordent des considérations d'ordre historique et diachronique pour rendre compte des spécificités de tel ou tel accent ou variété.

La transcription d'un passage type est fournie pour chaque accent, et un CD de haute qualité accompagne l'ouvrage, illustrant concrètement les descriptions des auteurs. Des commentaires qui mettent en regard les descriptions théoriques et les éléments audibles sur le CD sont systématiquement formulés en fin de chapitre. Des exercices d'écoute, de transcription, et de réflexion sont également proposés aux étudiants soucieux de parfaire leurs compétences en phonologie et en phonétique pratiques. Enfin, le lecteur est invité à s'initier au maniement du logiciel d'analyse phonétique Praat pour approfondir l'analyse des enregistrements. Des fichiers compatibles avec l'utilisation de celui-ci sont fournis à cet effet en complément des documents audio.

**Introduction, par Inès Brulard, Philip Carr et Jacques Durand**

### **I. Cadre de référence**

Chapitre 1 : Inès Brulard et Philip Carr : *Le cadre phonologique*

Chapitre 2 : Jacques Durand : *Le cadre phonétique : l'Alphabet Phonétique International*

Chapitre 3 : Jacques Durand et Anne Przewozny : *La variation et le programme PAC : Phonologie de l'Anglais Contemporain*

Chapitre 4 : Steven Moore : *La Received Pronunciation : l'accent de référence de la Grande-Bretagne*

Chapitre 5 : Jacques Durand et Sylvain Navarro : *General American*

## **II. Les îles Britanniques**

Chapitre 6 : Inès Brulard et Jacques Durand : *L'anglais écossais standard (SSE)*

Chapitre 7 : Monika Pukli : *Scots : la variation des formes basilectales en Ecosse – Annabank (Ayrshire)*

Chapitre 8 : Gabor Turcsan et Sophie Herment : *L'anglais du nord de l'Irlande (Ulster)*

Chapitre 9 : Emmanuel Ferragne et Franck Zumstein : *La République d'Irlande*

Chapitre 10 : Emmanuel Ferragne : *Le Pays de Galles*

Chapitre 11 : Steven Moore : *L'anglais du Black Country*

Chapitre 12 : Inès Brulard et Philip Carr : *L'anglais du Tyneside*

Chapitre 13 : Hugo Chatellier et Steven Moore : *L'anglais de Manchester*

Chapitre 14 : Philip Carr et Inès Brulard : *L'anglais londonien*

## **III. Au-delà des îles Britanniques**

Chapitre 15 : Ulrike Gut : *L'anglais nigérian*

Chapitre 16 : Raphaël Domange : *L'anglais indien*

Chapitre 17 : Anne Przewozny : *L'Australie*

Chapitre 18 : Anne Przewozny et Cécile Viollain : *La Nouvelle-Zélande*

Chapitre 19 : Véronique Lacoste : *L'anglais et le créole à la Jamaïque*

Chapitre 20 : Cécile Viollain et Sylvain Navarro : *Boston*

Chapitre 21 : Philip Carr : *L'anglais du Texas et du Sud linguistique américain*

Chapitre 22 : Amélie Josselin-Leray, Jacques Durand et Stéphanie Lopez : *L'anglais canadien standard*

**La section initiale de l'ouvrage** établit le cadre dans lequel les sections ultérieures seront abordées avec profit. Le lecteur y est initié aux notions clefs de la phonétique et de la phonologie et les auteurs définissent les objectifs et de la méthodologie du projet PAC. La RP et le *General American*, accents de référence pour la majorité des apprenants de l'anglais langue seconde, font également l'objet d'une description synthétique.

Dans le premier chapitre, Inès Brulard et Philip Carr décrivent les concepts essentiels à l'étude

de la variation et posent les bases indispensables à toute réflexion sur la diversité des accents de l'anglais. La phonologie est définie comme l'étude des sons distinctifs des langues et de leurs diverses variétés, en l'occurrence de l'anglais et de ses dialectes géographiques. Pour établir le cadre dans lequel l'ouvrage doit être appréhendé, Inès Brulard et Philip Carr définissent les unités minimales observées à divers niveaux de structure. Sur le plan segmental, il est ainsi question du phonème et de ses allophones. Au niveau syllabique, de l'attaque, de la rime, du noyau et de la coda. Ce chapitre introduit également quelques notions de phonologie suprasegmentale avec la description du pied métrique, unité fondamentale de la structure rythmique de l'anglais, et celle des éléments qui sous-tendent la structure intonative de la langue.

Dans le chapitre 2, consacré au cadre phonétique, Jacques Durand, initie le lecteur à la lecture et au maniement de l'Alphabet Phonétique International, de ses symboles et de ses diacritiques. Ceci implique nécessairement l'établissement d'une typologie du mode d'articulation des phonèmes de l'anglais contemporain et un survol de leurs réalisations phonétiques. Ce ne sont pas ici les phonèmes en tant qu'abstractions phonologiques qui constituent l'objet d'étude, mais bien les sons produits et perçus dans les diverses variétés géographiques et parfois diachroniques de l'anglais. Au nombre de ceux-ci sont recensés quelques sons rares encore récemment attestés dans le pays minier de la Northumbrie, le parler des gallois anglophones ou encore les cliques (mais oui !) occasionnellement employées par une palette plus large de locuteurs natifs de l'anglais.

Dans le troisième chapitre de l'ouvrage, Anne Przewozny et Jacques Durand définissent les concepts de base de la variation linguistique et présentent les objectifs et les stratégies du projet PAC (Phonologie de l'Anglais Contemporain).

Si la variation est observable sur les plans lexical, syntaxique, sémantique et pragmatique, elle l'est aussi et, d'une certaine manière, avant tout au niveau phonétique et phonologique.

C'est cette facette de la diversité observée dans le monde anglophone contemporain que le projet PAC vise à mettre en lumière alors que l'enseignement traditionnel de l'anglais langue étrangère prend essentiellement appui sur un nombre limité de variétés standard.

Les facteurs de variation pris en compte sont multiples, même si la dimension géographique apparaît prépondérante. Diverses formes linguistiques peuvent être observées alors que l'on se déplace d'un pays ou d'une région à l'autre, mais des différences sont également attestées entre les variantes privilégiées par des locuteurs issus de milieux sociaux distincts. La variation est aussi présente dans la production des mêmes locuteurs lorsque différentes situations de communication induisent des changements de style ou de registre. Le protocole adopté dans le cadre du projet PAC permet d'identifier l'ensemble de ces écarts et de transcrire les données de manière à les mettre en évidence.

Les fondements théoriques une fois posés, Steven Moore définit la prononciation « standard » de l'anglais britannique, la RP (*Received Pronunciation*, bien que l'auteur suggère de réinterpréter ce sigle et propose d'adopter plutôt l'appellation *Reference Pronunciation*) (chapitre 4). Steven Moore retrace brièvement l'histoire de la RP et fournit une description de ses spécificités les plus saillantes. Il en recense également les évolutions récentes et s'interroge quant à son devenir. L'ouvrage adoptant une perspective descriptive et non prescriptive, la RP n'est en aucune façon présentée comme intrinsèquement supérieure à d'autres accents. Sa description dans la section initiale de l'étude est cependant essentielle dans la mesure où il s'agit de l'étalon utilisé par la quasi-totalité des manuels et des dictionnaires qui définissent la prononciation de l'anglais britannique. Certaines caractéristiques des accents recensés dans la suite de l'ouvrage peuvent être ainsi appréhendées d'autant plus efficacement qu'elles sont définies par contraste avec un standard dont la sonorité est familière à la plupart des locuteurs natifs et à de nombreux apprenants de l'anglais.

D'autres ouvrages adoptent une base de référence américaine. C'est pourquoi, pour clore la section initiale de l'ouvrage (chapitre 5), Sylvain Navarro et Jacques Durand s'attachent à décrire le *General American* (GA), autre accent de référence pour les apprenants de l'anglais langue seconde. Comme son nom le suggère, le GA est d'une certaine manière plus représentatif de la population américaine que la RP ne l'est de la communauté linguistique en Grande-Bretagne. Contrairement à ce dernier accent, en effet, il ne constitue pas un standard établi par une minorité sociale envisagée comme prestigieuse. Il est en revanche moins homogène et plus difficile à définir.

La description proposée par Sylvain Navarro et Jacques Durand passe en revue les principales spécificités consonantiques et vocaliques du GA. Elle comporte notamment un passage éclairant sur l'emploi de la battue alvéolaire, phénomène plus complexe qu'il n'y paraît. Elle fait également la part belle aux phonèmes vocaliques observés avant /r/, phonème auquel Sylvain Navarro a consacré plusieurs années d'étude, et décrit brièvement quelques-unes des évolutions récentes du GA.

**La deuxième partie de l'ouvrage** présente une palette représentative de variétés de l'anglais parlé aujourd'hui dans les îles Britanniques.

Dans le chapitre qui ouvre cette deuxième section (chapitre 6), Inès Brulard et Jacques Durand proposent une description méthodique de l'anglais écossais standard (*Standard Scottish English* ou SSE). Ce traitement fournit une habile transition entre la première et la deuxième section, dans la mesure où le SSE, accent caractéristique des classes moyennes supérieures en Écosse, constitue d'une part un accent standard, à l'instar de la RP dans le reste de la Grande-Bretagne et du *General American* outre-Atlantique, et fournit d'autre part une ouverture vers la variation dans les îles Britanniques.

Il n'est pas toujours facile de circonscrire le SSE dans la mesure où des considérations dialectales se superposent fréquemment à des éléments de nature phonétique et phonologique. Comme ailleurs dans l'ouvrage, Inès Brulard et Jacques Durand choisissent de

s'attacher avant tout à ces derniers, accordant une importance particulière à l'influence de la rhoticité sur les voyelles du SSE, ses absences d'opposition de longueur vocalique et ses caractéristiques suprasegmentales les plus saillantes. La description du *Standard Scottish English* revêt une importance particulière dans le contexte du débat autour de l'indépendance de l'Écosse et des considérations identitaires qui lui sont liées. Certaines des influences et des évolutions qui ont récemment affecté le SSE sont passées en revue.

Le chapitre suivant est lui aussi consacré à l'Écosse. Après la description du *Standard Scottish English*, Monika Pukli décrit au chapitre 7 les caractéristiques phonologiques et phonétiques du *Scots* parlé des *Borders* aux hautes terres septentrionales (*Scottish Highlands*). Il n'est donc pas question ici du seul *Lowland Scots*, mais d'une véritable mosaïque de variétés utilisées en alternance avec le SSE ou superposées à ce dernier dans trois grandes régions linguistiques d'Écosse : les basses-terres centrales (ou *Lowlands*), le sud, et le nord du pays (les *Highlands*). Il existe en effet un nombre suffisant de points communs entre tous ces accents pour qu'ils soient regroupés sous une dénomination unique. S'il est impossible d'exclure certaines caractéristiques lexicales, morphologiques et syntaxiques de la description du *Scots*, Monika Pukli privilégie comme partout ailleurs dans l'ouvrage les caractéristiques phonologiques et phonétiques de la variété qu'elle décrit. Elle recense entre autres les principales différences systémiques entre le *Scots* et la RP ainsi que les particularités qui le distinguent du SSE. Une description sommaire de quelques-unes des caractéristiques du *Scots* des Highlands, induites par l'interférence ou le substrat gaélique, est également esquissée.

Le troisième chapitre de la deuxième section (chapitre 8), rédigé par Gabor Turcsan et Sophie Herment, présente les caractéristiques saillantes de l'anglais parlé en Ulster. Pour des raisons historiques bien connues de ceux qui s'intéressent à la question d'Irlande, on n'observe pas d'homogénéité linguistique dans cette zone marquée voici peu de temps encore par de violents affrontements, mais une

juxtaposition de plusieurs variétés parfois apparentées à l'anglais irlandais, parfois au Scots (*Ulster Scots*). Gabor Turcsan et Sophie Herment s'intéressent essentiellement à la variété connue sous le nom de *Mid-Ulster English*, dont le système vocalique évoque à plusieurs égards celui des variétés écossaises décrites dans les deux chapitres précédents. La plupart de ses spécificités consonantiques, pour leur part, rappellent les accents de la République d'Irlande. Elles sont principalement observées sur le plan phonétique, c'est-à-dire réalisationnel. Le *Mid-Ulster English* possède toutefois ses caractéristiques propres. Gabor Turcsan et Sophie Herment insistent notamment sur le système intonatif si caractéristique de l'anglais du nord de l'Irlande et illustrent leur propos par plusieurs réflexions sur l'enregistrement qui accompagne le chapitre.

Au chapitre 9, Emmanuel Ferragne et Franck Zumstein nous conduisent en République d'Irlande, où l'on recense tout un ensemble d'accents. Seuls les traits les plus saillants de ceux-ci sont répertoriés dans cette étude à visée essentiellement introductive. À Dublin, par exemple, on peut entendre le *Local*, mais aussi le *Mainstream* ou encore le *Fashionable Dublin*. Dans leur description des spécificités systémiques et réalisationnelles de l'accent irlandais, les auteurs se réfèrent fréquemment à des traits spécifiques de chacun de ces sociolectes.

Les particularités communes aux variétés de l'anglais parlé en République d'Irlande sont systématiquement répertoriées : la spécificité des consonnes de *thin* et de *then*, la réalisation de /t/ et de /l/, la coloration de certaines voyelles accentuées et celle des voyelles réduites. Le phénomène de diphtongaison nommé *vowel breaking* observé dans certains environnements fait également l'objet d'un traitement particulier, ainsi que certaines particularités de l'anglais irlandais observées en lien avec l'accent lexical.

Dans le chapitre 10, consacré à l'accent gallois, Emmanuel Ferragne décrit une variété géographique reconnaissable entre toutes. L'influence directe du gallois ne se fait pas toujours sentir sur la prononciation de l'anglais

du Pays de Galles, malgré la vivacité de cette langue cymrique dans cette terre britannique dont les côtes occidentales et la partie septentrionale sont restées résolument celtes. Les sonorités de l'anglais que l'on y entend n'en restent pas moins résolument distinctives.

C'est un beau voyage dans le Pays du chant que celui dans lequel l'auteur nous entraîne. Dans les sections consacrées au vocalisme, on explore les spécificités systémiques, mais aussi certaines particularités réalisationnelles de l'anglais gallois. Il est aussi question des consonnes géminées et de l'intonation si particulière qui caractérisent les accents du sud du pays. De manière assez surprenante, malgré la présence forte du gallois et si l'on excepte quelques poches situées à proximité de la frontière est du pays, les accents des Galles sont généralement non-rhotiques.

Après nous avoir sobrement conduits dans la découverte de la RP, accent standard britannique empreint des sonorités du sud, Steven Moore nous mène au chapitre 11 dans sa terre natale, le pays minier connu sous le nom de *Black Country*. Parfois assimilé aux variétés entendues à Birmingham, l'anglais de cette région possède sur les plans systémique et réalisationnel des caractéristiques propres qui permettent de le définir comme un compromis entre les accents du nord et ceux du sud de l'Angleterre.

Si ce chapitre se concentre avant tout sur les spécificités phonétiques et phonologiques des dialectes du *Black Country*, certaines des particularités morphosyntaxiques et grammaticales de ces derniers sont si saillantes que Steven Moore ne peut se résoudre à les passer sous silence. Ses remarques trouvent écho dans les commentaires émis sur l'enregistrement qui accompagne le chapitre.

Inès Brulard et Philip Carr décrivent au chapitre 12 l'accent de la région de Tyneside. S'il ne saurait être question de confondre les *Mackems* et les *Geordies*, les auteurs notent que les accents utilisés par ces locuteurs dans deux zones distinctes du Tyneside sont phonologiquement assez similaires pour être regroupés dans une étude introductive des accents de la région. Apparentés à plusieurs égards aux accents écossais, les accents du

Tyneside possèdent des spécificités vocaliques et consonantiques qui leur sont propres. Ils partagent du reste tout un ensemble de particularités qui les distinguent des autres accents du nord linguistique. C'est à la découverte de ces spécificités que nous entraînent Inès Brulard et Philip Carr, en insistant sur le renforcement glottal si caractéristique du Nord-est de l'Angleterre. Le lecteur désireux de s'exercer à la transcription phonétique se voit proposer la possibilité de s'entraîner à partir de la première partie de l'enregistrement fourni en complément de la description.

Au chapitre 13, Hugo Chatellier et Steven Moore s'intéressent à l'accent de Manchester. Leur description est celle d'une variété caractéristique du *Middle North*, région qui, selon certains auteurs, regroupe un ensemble d'accents qui partagent un nombre suffisants de traits pour pouvoir être désignés sous une appellation commune.

La description proposée par Hugo Chatellier et Steven Moore est, à certains égards, typique de la plupart des accents du nord linguistique de l'Angleterre : usage d'une même voyelle dans les mots de type FOOT et de type STRUT ainsi que dans les mots de type TRAP et de type BATH, phénomène dit de « T to R », associations caractéristiques entre contours intonatifs et catégories d'énoncés. Les auteurs décrivent néanmoins certaines particularités segmentales des accents de l'ensemble formé par la conurbation de *Greater Manchester*, le Lancashire et le sud-ouest du Yorkshire. Quelques spécificités purement mancuniennes font également l'objet d'un traitement particulier.

Pour clore cette deuxième partie consacrée à la variation observée dans les îles Britanniques, Inès Brulard et Philippe Carr nous entraînent à Londres (chapitre 14). Non pas dans la prestigieuse *City* ni même dans les pittoresques quartiers de Soho ou de Camden Town, mais dans l'*East End*, « à portée des carillons des Bow Bells », où l'on entend force coups de glotte en position non canonique<sup>(1)</sup>, où // devient une voyelle en position de rime syllabique et où *fought* et *thought* sont homophones. Il n'est pas question pour les

auteurs de décrire la variété hybride connue sous l'appellation de *Estuary English*, qui mêle des éléments de la RP à des traits du parler populaire du sud-est de l'Angleterre, mais bel et bien d'initier le lecteur à l'accent cockney de *My Fair Lady* ou des bas-fonds londoniens que Charles Dickens représentait par l'emploi de graphies originales. S'ils font la part belle aux spécificités phonétiques et phonologies des variétés associées à l'est de la capitale britannique, Inès Brulard et Philippe Carr décrivent aussi quelques-uns de leurs particularismes lexicaux et morphosyntaxiques et ne résistent pas à l'envie de nous guider dans la découverte du célèbre *rhyiming slang*, qui possède jusqu'au pouvoir de transformer des escaliers en fruits d'automne.

**La troisième partie de l'ouvrage** entraîne le lecteur au-delà des confins des îles Britanniques.

Dans le chapitre 15, Ulrike Gut propose une description de l'anglais nigérian, officiellement langue seconde dans la majorité des structures éducatives nigérianes et *lingua franca* de l'élite intellectuelle du pays. En République fédérale du Nigéria, anglais haoussa, anglais yoruba et anglais ibo (ou igbo) se côtoient sans pour autant se mêler, les deux dernières variétés étant souvent regroupées sous l'appellation d'anglais du sud Nigeria.

Les spécificités segmentales des trois variétés sont décrites en termes de particularités phonologiques et de processus caractéristiques, mais l'auteure émet aussi des observations qui s'appliquent à l'ensemble des accents lorsque ceux-ci présentent assez de similitudes pour permettre ce regroupement. Elle montre par exemple que l'anglais nigérian présente un système vocalique réduit et consacre une partie importante de son traitement aux éléments suprasegmentaux qui caractérisent ses variétés : accent lexical, intonation et structure rythmique. S'appuyant sur d'autres travaux, Ulrike Gut suggère que les particularités observées au niveau de l'accent lexical pourraient être dues à l'influence de la structure tonale du haoussa, du yoruba et de l'igbo.

Au chapitre 16, Raphaël Domange entreprend de fournir une introduction à l'anglais indien,

langue seconde utilisée par une minorité de locuteurs mais ayant acquis un statut de *lingua franca* pour diverses populations sur le continent indien. Si l'anglais indien regroupe inévitablement une pluralité de variétés différentes, celles-ci possèdent assez de caractéristiques communes pour que cette désignation permette de circonscrire un ensemble cohérent de spécificités. Après avoir énuméré brièvement les facteurs historiques responsables de l'ancrage de l'anglais dans la société indienne, Raphaël Domange fournit des éléments relatifs au statut culturel, à l'acquisition et à la transmission de l'anglais en Inde ainsi qu'aux transferts d'éléments caractéristiques des langues natales vers l'anglais. Il décrit également la structure segmentale et suprasegmentale de l'anglais parlé aux Indes, ce qui lui permet d'identifier plusieurs de ses particularités vocaliques systémiques et de ses spécificités consonantiques réalisationnelles. Les caractéristiques rythmiques de l'anglais indien sont aussi recensées.

Anne Przewozny nous invite pour sa part aux Antipodes, en Australie (chapitre 17). Après avoir retracé l'historique de la colonie pénitentiaire et recensé les différentes théories avancées pour rendre compte de l'évolution de l'anglais australien jusqu'à nos jours, l'auteure décrit le continuum observé entre les trois variétés sociolectales recensées dans le Commonwealth d'Australie : le *Broad*, le *General* et le *Cultivated Australian English*. Malgré la vaste superficie du pays, la variation observée aujourd'hui dans l'accent australien est essentiellement sociale et non géographique. Anne Przewozny fournit une description détaillée de ses systèmes segmentaux en insistant sur les particularités réalisationnelles qui caractérisent chacun des trois sociolectes. Elle décrit enfin les particularités suprasegmentales de l'accent australien et décrit l'une de ses caractéristiques les plus saillantes : le recours fréquent au *High Rising Terminal*, c'est-à-dire à des schémas intonatifs ascendants en fin d'énoncé déclaratif. Plusieurs exemples de ces contours sont fournis dans l'enregistrement qui accompagne la description.

Au chapitre 18, le lecteur demeure en Océanie où Anne Przewozny et Cécile Viollain le convient à découvrir les accents de l'anglais de Nouvelle-Zélande. Les auteures rappellent que cette variété a été soumise à diverses influences en raison de la diversité de l'origine des immigrants qui peuplèrent l'archipel au milieu du XIXe siècle. Elles identifient les particularités segmentales qui différencient les accents néo-zélandais de l'accent australien. Les plus saillantes sont observées au niveau des voyelles brèves, mais la liste ne se limite pas à cela. Des spécificités phonétiques et phonologies sont également recensées au niveau des voyelles longues et des consonnes, dont certaines évoquent à certains égards l'anglais américain. Il est également question dans ce chapitre du *High Rising Terminal*, dont plusieurs exemples sont à nouveau fournis dans l'extrait audio proposé en illustration.

Bénédicte Coste nous invite à découvrir la Jamaïque (chapitre 19), où l'on trouve non pas une variété homogène, mais un continuum dont les deux pôles sont constitués par le créole et un acrolecte assimilé à l'anglais standard enseigné dans les structures scolaires. De manière prévisible, on observe dans le créole et les variétés intermédiaires une simplification des systèmes segmentaux, mais la situation ne saurait se résumer à cela. Après avoir fourni des précisions historiques relatives à l'histoire de la Jamaïque, Bénédicte Coste fournit une description minutieuse des phonèmes vocaliques et consonantiques recensés en anglais jamaïcain en insistant sur les traits saillants des variétés situées aux extrémités du continuum. L'enregistrement qui accompagne la description est celui d'un locuteur dont l'accent mêle certaines spécificités du créole à des éléments caractéristiques des lectes plus prestigieux.

Le chapitre 20 fournit à Cécile Viollain et Sylvain Navarro une occasion de nous ramener sur le continent américain, où ils s'emploient à nous faire découvrir l'accent de Boston. Hautement reconnaissable, celui-ci se distingue par sa non-rhoticité, particulièrement saillante dans le nord des États-Unis. C'est au point que l'une des sources citée par les auteurs décrit en ces termes la situation linguistique qui prévaut en

Nouvelle Angleterre : « To this day, New England survives as an r-less island in the midst of a sea of r-fulness ». Les membres de la communauté bostonienne ne sont pas peu fiers de représenter cet îlot de résistance, et l'un des locuteurs enregistré sur le CD d'accompagnement s'avère être le président d'une société appelée « No-R lifestyle ».

Cécile Viollain et Sylvain Navarro fournissent des repères historiques qui permettent d'appréhender le paysage linguistique bostonien et établissent un inventaire segmental détaillé de l'accent de la ville portuaire. Ils identifient également les spécificités phonétiques et phonologiques saillantes de l'anglais bostonien, insistant entre autres sur les conséquences vocaliques de sa non-rhoticité.

Au chapitre 21, Philip Carr poursuit le tour des Amériques et nous conduit au Texas, état dont la superficie dépasse celle de la France métropolitaine et où l'on observe par conséquent une variabilité importante. Si l'on excepte une zone géographique à proximité de la Louisiane où les Texans s'expriment dans des accents variablement non-rhotiques, avec toutes les conséquences phonotactiques, phonémiques et distributionnelles que cela implique, les accents du Texas présentent suffisamment de points communs pour que l'on puisse les regrouper sous une appellation unique. Les différences entre ces accents et le GA se situent d'ailleurs essentiellement au niveau réalisationnel et non systémique. Philip Carr décrit diverses particularités saillantes des accents du grand état méridional, comme des phénomènes de diphtongaison, de monophthongaison ou de neutralisation, ou encore certaines caractéristiques suprasegmentales du parler texan.

Pour clore l'ouvrage (chapitre 22), Amélie Josselin-Leray, Jacques Durand et Stéphanie Lopez nous mènent au Canada, deuxième pays du monde par sa superficie, mais dont les accents présentent une relative homogénéité. La variété décrite dans ce dernier chapitre est le *Standard Canadian English*, privilégié dans les médias et utilisé par un nombre important de locuteurs issus des classes moyennes comme des classes ouvrières. Après avoir retracé

succinctement les événements historiques susceptibles d'avoir influé sur la situation linguistique qui prévaut aujourd'hui au Canada, Amélie Josselin-Leray, Jacques Durand et Stéphanie Lopez décrivent les systèmes segmentaux du *Standard Canadian English*, assez similaires à ceux du GA, puis recensent les spécificités réalisationnelles de l'accent canadien, essentiellement vocaliques, ainsi que quelques-unes de ses particularités liées à des phénomènes d'incidence lexicale.

*La prononciation de l'anglais contemporain dans le monde : variation et structure* offre au lecteur une perspective vivifiante sur les diverses expressions de la langue parlée dans le monde anglophone. L'ouvrage tord le cou à une vision monolithique de l'anglais contemporain et constitue une invitation au voyage, informant une vision à la fois unifiante et plurielle de l'anglais à travers la mosaïque des accents qui le représentent. Utile à l'enseignant de l'anglais langue seconde, qui y trouvera matière à dépasser la conception uniforme de la langue parfois induite par une approche trop exclusivement fondée sur l'écrit, l'ouvrage sera également utile à l'universitaire désireux de parfaire sa connaissance de l'anglais tel qu'on le parle de nos jours. Indispensable à tout angliciste de niveau avancé et à l'étudiant en sciences du langage, il est également d'intérêt pour tout apprenant de l'anglais désireux d'étoffer sa connaissance de la langue pratiquée par les intervenants qu'il entend s'exprimer dans les médias ou par ses interlocuteurs anglophones.

---

(1) Comme, à la vérité, dans de nombreux basilectes britanniques.

Cercles © 2016

All rights are reserved and no reproduction from this site for whatever purpose is permitted without the permission of the copyright owner.  
Please contact us before using any material on this website.

<http://www.cercles.com/review/r76/Brulard.html>

